ACADÉMIE DE NANCY-METZ
Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat de l'académie de Nancy-Metz

Notice explicative pour les candidats libres
CAP Maintenance des véhicules
Session 2027



Périodes de formation en milieu professionnel / expérience professionnelle

Condition générale d'inscription	**A partir de la session 2027** : Les candidats majeurs au 31 décembre de l'année de l'examen autres que ceux qui l'ont déjà passé, qui ont préparé le diplôme par la voie scolaire, par l'apprentissage, dans le cadre de la formation professionnelle continue, ou par la voie de l'enseignement à distance doivent justifier, pour se présenter à l'examen du certificat d'aptitude professionnell « Maintenance des véhicules », d'une expérience professionnelle ou de périodes de formation en milieu professionnel dans le secteur concerné , dans les trois ans précédent l'examen, d'une durée minimale de 14 semaines, sur la base d'un calcul de 35 heures/semaine soit 490 heures. L'arrêté du 26 mars 2025 portant création de la spécialité du CAP Maintenance des Véhicules précise toutes les informations indispensables (référentiel, règlement d'examen, définition et contenu des épreuves, périodes de formation en milieu professionnel). L'attestation de stage à utiliser est disponible au lien suivant : https://www.ac-nancy-metz.fr/le-certificat-d-aptitude-professionnelle-cap-122216 Les candidats libres devront retournées les attestations uniquement à l'adresse mail suivante amel.gasmi@ac-nancy-metz.fr **pour le vendredi 19 février 2027 au plus tard,** pour validation par la division des examens et avec le concours et l'Inspecteur de l'Education Nationale de la spécialité.

	IMPORTANT : En cas de non-conformité ou d'absence des attestations de PFMP ou d'expérience professionnelle, les candidats ne seront pas autorisés à se présenter à l'examen.
Règlement d'examen	Vous trouverez toutes les informations concernant cet examen au lien suivant : **https://sti.eduscol.education.fr/textes/referentiel-cap-mv-2027**
Dates d'inscription	**Du 12 octobre 2026 à 10h00 au 13 novembre 2026 à 22h00**
Inscription sur Cyclades	Je m'inscris par le biais d'internet via l'adresse : https://exacyc.orion .education.fr/cyccandidat/portal/accueil Aide : Cf guide d'inscription Cyclades disponible sur le site de l'académie Nancy-Metz
Edition et vérification de la confirmation d'inscription	Il appartient au candidat d'éditer, de vérifier et de **signer sa confirmation d'inscription**. Par sa signature, le candidat s'engage à respecter ses choix d'épreuves obligatoires et facultatives. Ce choix relève de sa responsabilité et il est **définitif**. En cas de changement d'adresse en cours d'année, le candidat doit en informer le service des examens. Il appartient toutefois au candidat de faire le nécessaire auprès des services postaux afin d'assurer le suivi de son courrier.
Pièces justificatives	Toutes les pièces justificatives doivent être téléversées sur Cyclades au plus tard le vendredi **20 novembre 2026** (délai de rigueur) ***Attention*** *: Aucun autre mode de réception ne sera accepté.*
Aménagements d'épreuves	Je formule ma demande via l'adresse : https://portail.ac-nancy-metz.fr/incluscol/ Pour plus d'informations, merci de consulter la page dédiée : https://www.ac-nancy-metz.fr/demande-d-amenagements-d-epreuves-122438

Informations générales importantes :

Lieu de passage des épreuves

L'organisation des examens du CAP étant académique, les candidats ne passeront pas systématiquement les épreuves de l'examen dans leur département d'origine. Ils pourront être amenés à se déplacer dans l'un des trois autres départements de l'académie.

Il est de la responsabilité du candidat de trouver le moyen de se rendre au lieu de passage de ses épreuves, à l'horaire indiqué sur sa convocation. Les lieux, jours et horaires d'examens ne sont pas modifiables.

Adresse postale

RECTORAT de l'Académie de Nancy-Metz

Bureau des examens de la voie professionnelle – DEC5 Pôle Tertiaire

9 RUE DES BRICE – ROND-POINT MARGUERITE
CS 30 013
54035 NANCY CEDEX

Liens internet

Site éduscol : https://eduscol.education.fr
Site académique : http://www.ac-nancy-metz.fr

Coordonnées

DEC 5 : 03.83.93.56.59

Pour toutes questions concernant l'examen : ce.dec5.industriel@ac-nancy-metz.fr

Pour toutes questions concernant les aménagements d'épreuves : ce.dec-incluscol@ac-nancy-metz.fr